

**SIAEP de la Région de Questembert  
Délibération du Comité Syndical  
Séance du 09 Septembre 2026**

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 056-200051688-20260909-CS\_09092026\_13-DE

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 09 septembre à 19 heures, les membres du Comité Syndical de la Région de Questembert, désignés par les conseils municipaux suite aux élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis en salle du Conseil de Questembert Communauté sous la présidence de Monsieur Raymond HOUEIX, président du SIAEP.

Date de convocation : 03/09/2026

*Nombre de conseillers titulaires en exercice : 32*

*Nombre de présents : 26*

*Nombre de votants : 26*

*Nombre de procurations : 0*

**Présents :** M. Marcel ARS, Mme Sylvie BENNEKA, Mme Sylvie BOULO, M. BOULHO Yvonnick (suppléant), M. BOUVET Patrick, M. Hugues BRABANT, M. BROHAN Hervé, M. Loïc CELLIER, M. Ludovic COLLOMB, Mme Lise CRONIER, M. DANIEL Pierre, M. DE JENLIS Éric, M. Frédéric FALLOUR, Mme Colette GORRE, M. GUENEGO Alain, M. GUIHO Jacques, M. Denis HILLAREAU, M. Raymond HOUEIX, Mme LAUNAY Séverine, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Éric LUCAS, M. MASSON Pascal (suppléant), M. Patrick OILLAUX, M. Yannick PROVOT, M. Yvon RICHARD, M. TUAL Jérôme

**Absents (titulaires) :** M. GUENIOT Mickaël, Mme JAGUT Nolwenn, Mme Karène LERNER, M. Vincent LUHERNE, M. POSSEME Gildas, Mr ROUSSEL Stéphane, M. SEKLI Jonathan

**Secrétaire de séance :** M. LUCAS Eric

**CS 09 09 2026 13 – Le personnel du SIAEP / Convention de moyens d'accès aux services facultatifs du Centre De Gestion du Morbihan 2027-2032**

**VU** le code général de la fonction publique et notamment l'article L452-30 et L 452-40 et suivants,

**CONSIDERANT** l'éventualité que le SIAEP soit amené à solliciter, sur la période 2027-2032, le bénéfice d'une ou de plusieurs prestations facultatives proposées par le Centre de Gestion du Morbihan (*service intérim, prestations RH, mise en conformité de données personnelles, mission d'archivage, réalisation du document unique, études ergonomiques, ...*),

**CONSIDERANT** l'exonération de Taxe sur la Valeur Ajoutée sur ces prestations facultatives, conditionnée à la signature, en amont, d'une convention d'adhésion au CDG du Morbihan, en sa qualité de porteur d'un groupement de moyens,

**LE COMITE SYNDICAL,**

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 056-200051688-20260909-CS\_09092026\_13-DE

**DECIDE à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention d'accès aux services facultatifs 2027-2032 proposés par le Centre de Gestion du Morbihan.**

**Fait en séance et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme,**

**À Questembert, le 10 septembre 2026,**

**Le Président,  
Raymond HOUËIX**

